

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER

ARRONDISSEMENT
DE COLMAR

Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire
Séance du 19 novembre 2024 à 18 h 30

Sous la présidence de M. Norbert SCHICKEL, Président de la CCVM

Nombre des membres
du Conseil
Communautaire élus :
36

en fonction :
36

Procuration :
7

Délégués présents :

Norbert SCHICKEL
Angelo ROMANO
Jean-Jacques MOREL
Maurice HENRY
Charles FRITSCH
Bernard REINHEIMER
Alfred WEICK
Denise BUHL
Robert GEORGE
Bernard ZINGLE
Patrick ALTHUSSER
Mady REBERT
Monique MARTIN
J-François WOLLBRETT
Antoinette STRAUMANN
Marc WIOLAND
Carla BRUNETTI
Roland GIANTI
Jean-Daniel CHAPOT
Thierry BESSEY
Daniel HAUDY
Claude MEYER
Philippe BRESCHBUHL
Daniel THOMEN
Patricia EBERSOHL
Virginie LAVAL
Gabriel BURGARD
Geneviève TANNACHER

Délégués représentés

Monique HANS
Jean-Martin MEYER
André TINGEY
Pierre DISCHINGER
Jean ELLMINGER
Heidi DEYBACH
J-François KABUCZ

Délégués absents :

Audrey LUTZ

POINT 7 – ENVIRONNEMENT / DECHETS

7.3. ETUDE GENERALE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

Monsieur le Président rappelle que le schéma directeur d'alimentation en eau potable est un outil d'orientation et d'anticipation en vue de conserver la continuité et la qualité du service d'eau de la collectivité. Le schéma directeur permet d'avoir une **vision globale des besoins et des solutions envisageables pour une gestion durable de la ressource en eau**. Les schémas directeurs sont des études stratégiques, transversales et opérationnelles qui visent à préciser les connaissances relatives à la ressource, aux besoins en fonction des projections, aux différents usages de cette ressource. Réaliser ce schéma à l'échelle du territoire communautaire est pertinent. Tout en précisant que certaines communes du territoire ont déjà réalisé ou sont en cours de réalisation de ce schéma à l'échelle communale. Les données communales disponibles seront intégrées au schéma intercommunal.

Un dossier de consultation des entreprises a été élaboré et mis en consultation le 16 août 2024 et comprend 3 études complémentaires relatives au système d'alimentation en eau potable sur le territoire de la CCVM :

- Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP).
- Schéma de Défense Extérieure Contre l'incendie (SDECI).
- Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE).

Il s'agit d'un marché à procédure formalisée, appel d'offre ouvert, passé en application des articles L.2124-1 et L.2124-2, R.2124-1 du Code de la Commande Publique.

La date limite de remise des offres était fixée au vendredi 18 octobre 2024 à 12h00. 3 offres ont été réceptionnées, analysées au regard des critères de jugement et présentées à la commission d'appel d'offres du 12 novembre pour avis.

L'offre qu'il est proposée de retenir est celle du groupement SAFEGE / BEREST Rhin Rhone pour un montant de 314 740 € HT pour la tranche ferme et les tranches conditionnelles. Des demandes de soutien seront adressées à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse qui a indiqué qu'un soutien pouvait être espéré à hauteur de 70 % sauf pour le schéma de défense incendie qui n'est pas éligible.

Au regard des explications apportées,
Vu l'avis favorable de la CAO en date du 12 novembre 2024,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après délibération et vote à l'unanimité

DECIDE :

D'ATTRIBUER l'étude relative au schéma directeur d'alimentation en eau potable du territoire de la Vallée de Munster au groupement SAFEGE / BEREST Rhin Rhône pour un montant de 314 740 € HT compte tenu des tranches conditionnelles retenues.

D'ACTER le plan de financement qui prévoit l'intervention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse à hauteur de 70 % sauf pour le schéma de défense incendie.

DE DEPOSER les dossiers de demande de soutien financier.

DE PRECISER que le financement se fera sur le budget général de la Communauté de Communes.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents utiles.



Pour extrait certifié conforme,
Le Président, Norbert SCHICKEL